

ATTESTATION / INSCRIPTION - Personne physique

Marché aux puces du 27 septembre 2026

Marché aux puces se déroulant sur le parking du Centre Commercial B'EST à FAREBERSVILLER (57450)

JE SOUSSIGNÉ(E),

Nom :

Prénom :

Né(e) le : / / A :

Email : N° Téléphone :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le : par :

N° d'immatriculation du véhicule :

RÉSERVATION D'EMPLACEMENT

1 emplacement = 1 place de parking = 1 place de 2m50 linéaire x 5m de profondeur

Nombre de place de parking (2m50 x 5m)	Prix de l'emplacement	Montant total (nb de place x prix)
	5€	

Je déclare sur l'honneur à :

- Ne pas être commerçant,
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code du Commerce)
- La non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal) - Respecter les conditions d'exposition jointes au présent document.

Fait à : le :

Attestation à adresser accompagnée de votre règlement, avant le 20 septembre 2026

À déposer à la Sécurité du centre (s'annoncer à l'interphone situé dans le SAS entre la FNAC et le Snack Hyper U, porte noire). Règlement en espèces (somme exacte)
Veillez à bien avoir vos coordonnées sur ou dans l'enveloppe :)

En cas d'annulation ou de désistement de la part de l'exposant, aucun remboursement ni report ne sera effectué.

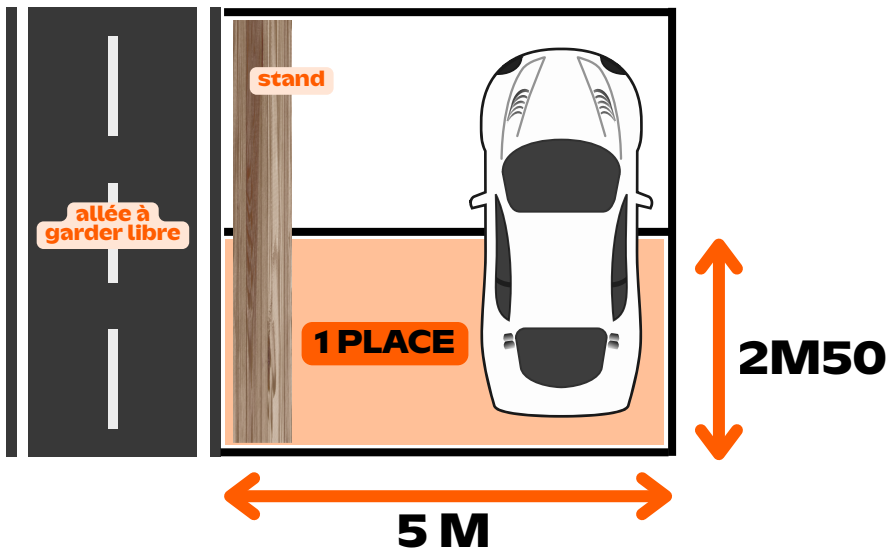
Signature

CONDITIONS D'EXPOSITION

Marché aux puces du 27 septembre 2026

Marché aux puces se déroulant sur le parking du Centre Commercial B'EST à FAREBERSVILLER (57450)

LA MISE EN PLACE DE VOTRE STAND



Dès location de minimum 2 emplacements : possibilité de garer un véhicule par loueur.

Un parking exposant sera mis à disposition à proximité de la zone d'exposition (accessible à pied).

Pour toute location d'un emplacement unique, il sera demandé de déplacer le véhicule, après déballage du coffre pour le garer sur le parking exposants.

Attention, pour des questions de sécurité, aucun véhicule ne sera autorisé à circuler sur l'espace exposition entre 7h et 17h.

ASTUCES

- Conservez le ticket qui vous a été remis lors de votre paiement. Il vous sera demandé à l'entrée de la manifestation.
- Pensez à vous munir de caisses pour un déchargement plus facile.
- Nous ne fournissons pas de tables.
- Si vous souhaitez avoir la possibilité de quitter le marché aux puces avant 17h, nous vous invitons à garer votre véhicule sur le parking visiteurs.
- Installation des stands entre 6h et 7h du matin.
- Les stands professionnels sont strictement interdits. Tout stand ne respectant pas cette disposition sera immédiatement exclu du marché.
- Les emplacements ne sont pas attribués nominativement. Ils sont répartis selon le principe du **premier arrivé, premier servi**. Si vous souhaitez être installé à côté de vos proches, vous devez arriver ensemble, l'un derrière l'autre.

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

En cas d'annulation de la manifestation par le centre commercial, notamment à la suite d'une décision du Préfet, d'une alerte météorologique ou de toute autre circonstance exceptionnelle ne permettant pas la tenue de l'événement dans des conditions de sécurité satisfaisantes, la Direction s'engage à reporter l'ensemble des emplacements loués à la prochaine édition de la manifestation.